

libéralisme flétri et condamné par Sa Grandeur. Et rien ne le prouve mieux que l'attitude du chef actuel du parti libéral sur la question des écoles.

« Voilà, certes, une question de principe, et de la plus haute portée. Cependant les idées bien connues de M. Laurier sur cette question, quelque net qu'il soit présentement, sont en antagonisme direct avec la doctrine catholique dont Sa Grandeur a fait l'exposé dans sa magistrale lettre pastorale. C'est un héritage que M. Laurier a reçu de Papin, un autre chef libéral, et qu'il a accepté sans bénéfice d'inventaire.

« Dans l'ordre économique, la politique du parti libéral varie suivant les besoins, ou plutôt suivant les caprices du moment. Mais dans l'ordre doctrinal, il y a une filiation logique entre les idées actuelles du parti et celles qui ont présidé à sa formation. La pléiade rouge revit de nos jours avec le même programme farouche et bête.

« Certes, si un prélat du coup-d'œil et de l'expérience de Mgr Laflèche a pris la peine de signaler les dangers que court la foi, et s'il en a reconnu un des plus dangereux dans le libéralisme, et surtout le libéralisme catholique, c'est que ce danger existe, c'est qu'il existe parmi les fidèles, c'est qu'il se traduit par des actes de la vie publique.

« Or, ces actes, où les trouvons-nous comme parti pris, comme système, comme politique constante et suivie ? Dans le parti libéral. Sauf de très rares écarts, aussitôt redressés que signalés, toute l'histoire du parti conservateur proteste contre les doctrines qu'embrasse le libéralisme.

« Mgr des Trois-Rivières a exposé la doctrine sans en faire d'application personnelle. Il a signalé les loups. Il appartient à la presse de s'emparer de cet enseignement autorisé et de désigner nommément les loups quand elle se trouve en présence d'hommes ou d'organisations qui font l'œuvre de cette bête dangereuse. Ce n'est pas de notre fante si nous en avons reconnu un dans la personne du candidat de Verchères.»

Eh bien, le loup que désignait si bien Mgr Laflèche a triomphé, ce qui ajoute encore à la portée de l'élection de Verchères.

Oui, le *Trifluvien* a bien raison de dire : « Quel chemin parcouru depuis trente ans ! »

Faire élire un candidat dans un comté canadien-français en dépit de la cabale de quatre évêques : un de Montréal, un de Trois-Rivières et deux de St-Hyacinthe, c'est un rude progrès accompli.

Puisse la leçon profiter.

Nous ne demandons que justice et rien de plus.

Nous demandons aux évêques de s'occuper de leur besogne ecclésiastique où nous leur laissons plein et entier pouvoir, mais nous voulons la latitude la plus complète dans la besogne civique qui nous regarde.

Voilà l'affranchissement et l'émancipation que nous désirons, et nous les aurons, pas dans vingt ans, mais avant !

LES ECOLES DU MANITOBA

QUATRIÈME ARTICLE

La question des écoles du Manitoba a eu le don de surexciter bien des esprits et de causer bien des sottises, mais aucune n'est comparable à celle qu'a commise Mgr Langevin, le nouvel archevêque de St. Boniface, et que la presse française a dévotement passée sous silence.

« *Quos nult perdere, Jupiter prius dementat,* » tel est le dicton ancien qu'amène immédiatement à l'esprit ce qui vient de se passer à Winnipeg.

On dirait qu'on se plaît à embrouiller à plaisir la question des écoles.

Ainsi, la semaine dernière toute la communauté catholique du Manitoba a été troublée par la nouvelle que les catholiques qui fréquentaient les écoles publiques ou aidaient à leur établissement étaient excommuniés.

Cette nouvelle venait d'un sermon de Mgr Langevin, le récent évêque, qui est rapporté comme suit par les dépêches du Manitoba :

On a faussement affirmé que la hiérarchie catholique du Canada prétend régler elle-même la question des écoles. Non, la hiérarchie catholique — et je le dis ouvertement — n'a pas d'autre chose à faire que de diriger les catholiques dans leurs convictions religieuses, et tous ceux qui ne suivent pas la hiérarchie ne sont pas des catholiques. Lorsque la hiérarchie a parlé, il est inutile à un catholique de dire le contraire ; s'il proteste il n'est plus catholique. Cet homme-là, peut continuer à porter le titre de catholique, mais je déclare comme évêque : un catholique qui ne suit pas la hiérarchie sur la question des écoles n'est plus un catholique. Et qui est-ce qui lui donnerait le titre de catholique ? Où est la société ou le gouvernement qui lui donnerait le droit de s'appeler un catholique lorsque moi, sous mon autorité comme évêque catholique, j'aurai déclaré que cet homme n'a pas droit à ce titre.»

Voilà le genre de traitement auquel on soumet les braves catholiques du Manitoba qui aiment mieux voir leurs enfants s'instruire chez les protestants que rester ignorants chez les curés.

Il y a dans ce discours qui respire le démagogisme religieux des choses tellement extraordinaires que l'on est bouleversé de voir l'animus mis par le clergé dans la question.

Ce sermon de Mgr Langevin est le cri d'une âme révoltée, c'est la fureur du maître qui voit l'esclave affranchi lui échapper. Croit-on qu'il y a dans ce que nous venons de citer, un mot, une idée, une pensée à l'adresse de la jeunesse qu'il s'agit d'instruire et dont l'avenir est en jeu ?

Non, pas un souffle ne s'arrête sur cette question secondaire.